

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRISON (Loire)

Le Maire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ,
- la présente délibération a été affichée, par extrait, à la porte de la Mairie, le lendemain.

--00--

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents : 25  
Votants : 32

--00--

L'An mil neuf cent quatre vingt treize  
Le Huit mars

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTBRISON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie-annexe de MOINGT, en séance publique, sous la présidence de Me BUISSON, 1er adjoint.

Etaient présents : MM. BUISSON, Président, BERNON, BOUNIARD, LIEBERMANN, DESFONDS, Melle LITEAUDON, BONNEFOND, VERNET, Mme SERMAIZE, GEROSIER, adjoints, MOULIN, Mme BARTHELEMY, FORESTIER, BEAUDOUX, VINCENT C., Mme GUILLOT, Mme COMBAT, ESSERTEL, Mme VILVERT, BARTHOLIN, MAISSE, CRONEL, PLASSE, LATTA, BUHL, conseillers  
M. POIRIEUX, Sénateur-Maire, avait donné pouvoir à Me BUISSON, M. SEUX à M. BONNEFOND, M. LYONNET à M. VERNET, M. VINCENT R. à M. VINCENT C., Mlle BERAUD à Mme SERMAIZE, M. CLAIRET à M. PLASSE, Mme TATU à M. LATTA  
Absents : M. GIROUDON  
Secrétaire : M. ESSERTEL

OBJET : LOTISSEMENT LES AMANDIERS  
CLASSEMENT DES VOIES ET RESEAUX DANS LE DOMAINE PUBLIC

M. BOUNIARD rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique concernant le classement des voies et réseaux du lotissement les Amandiers s'est déroulée en Mairie du 18 janvier au 1er février 1993. Il précise qu'à cette occasion aucune remarque n'a été formulée sur le registre d'enquête. Il propose donc à ses collègues d'approuver le classement de ces voies et réseaux dans le domaine public.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir discuté et délibéré,

- approuve à l'unanimité le classement des voies et réseaux du lotissement les Amandiers dans le domaine public.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS,  
CERTIFIE  
A MONTBRISON, le 25 mars 1993  
LE MAIRE,

POUR LE MAIRE  
L'ADJOINT DELEGUE

REÇU LE  
05. AVR. 1993  
SOUS-PREFECTURE  
de MONTBRISON